

Le 19 mars 2020,

A Madame Katia JULIENNE
Directrice DGOS
A Monsieur Jérôme SALOMON
Directeur général de la santé

Objet : Impact de la crise sanitaire COVID-19 sur la formation IADE

Nous souhaitons vous faire part de notre difficulté de poursuite de la formation des étudiants IADE durant cette période de crise sanitaire.

En effet, dans ces formations, nous avons une majorité d'étudiants en promotion professionnelle, environ 90% selon nos dernières enquêtes CEEIADE. La plupart de ces étudiants ont été rappelés par leurs établissements financeurs pour renforcer les équipes soignantes.

D'autres étudiants en autofinancement, ou dont les établissements financeurs n'ont pas à ce jour de besoins, soit poursuivent les stages dans des conditions variables d'apprentissages avec peu d'activités, soit renforcent en réanimation, soit n'ont pas d'exercice clinique.

Par ailleurs, pour ces étudiants en autofinancement, aucune indemnisation obligatoire n'est prévue ni remboursement des frais de transport, alors que leurs compétences d'infirmiers sont ou seront largement mises à contribution.

En cas de période de cours, les enseignements sont assurés à distance mais les étudiants rappelés par leur établissement ne peuvent pas les suivre dans de bonne condition puisqu'au travail.

L'instruction relative aux aménagements des modalités de formation pour les étudiants en santé du 18 mars 2020 ne comporte pas de directives spécifiques concernant ces conditions qui sont inéquitables entre nos étudiants. Nous vous demandons de préciser d'autres modalités permettant de pallier cette situation en lien avec la formation IADE, le temps de la gestion de cette crise. Une interruption temporaire exceptionnelle de formation pourrait-elle être envisagée pour l'ensemble des formations IADE sur le territoire sans impact sur la date de diplomation ?

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de recevoir nos respectueuses salutations.

Pour le CEEIADE, Madame la présidente ROUBY Ghislaine,
Pour le CNPIA, Monsieur le président ANTHONY Jean-Pierre
Pour le SNIA, Monsieur le président PAYSANT Christophe

CEEIADE
COMITÉ D'ENTENTE DES ÉCOLES IADE



ROUBY Ghislaine

CNPIA
Conseil National Professionnel
des Infirmier(e)s-Anesthésistes



ANTHONY Jean-Pierre

Syndicat National
SNIA
des Infirmier(e)s-Anesthésistes



PAYSANT Christophe